

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 avril 2026 à 20h30

Nombre de membres

- *En exercice* : 15
- *Présents* : 14
- *Votants* : 14

Présents

Marie-Elise ARTAUD, Virginie AUDOUIN-GABORIEAU, Blanche BARREAU, Marc BRETON, Philippe BLANC, Philippe CHAUVEAU, Julien CLÉMENT, Emmanuelle COUTURIER, Sophie FORT, Florian MORISSET, Mathieu NAUD, Sandra NIQUET, Corinne TOUYA, Jean-Guy VALETTE.

Excusé : Kévin MOREAU

Secrétaire de séance : Marie-Elise ARTAUD

1. Approbation du CFU 2025 (délibération n°2026-18)

Le Conseil municipal approuve le Compte Financier Unique 2025.

Résultats :

- Déficit d'investissement : - 260 728,38 €
- Excédent de fonctionnement : + 267 783,21 €
- Résultat global : + 7 054,83 €

Le Maire quitte la séance lors du vote.

La présidence est assurée par Monsieur Florian MORISSET.

Adopté à l'unanimité.

2. Affectation des résultats 2025 (délibération n°2026-19)

Le Conseil municipal :

- annule et remplace la délibération du 25 février 2026,
- affecte les résultats comme suit :
260 728,38 € en réserve (1068)
7 054,83 € en report (002)

Adopté à l'unanimité.

3. Formation des élus (délibération n°2026-20)

Une enveloppe de 600 € est inscrite au budget (compte 65315).

Adopté à l'unanimité.

4. Commissions municipales (délibération n°2026-21)

Création de 4 commissions :

- Voirie-urbanisme : Florian Morisset-Marc Breton-Philippe Blanc-Marie-Elise Artaud-Mathieu Naud.
- Bâtiment-cimetière : Florian Morisset-Mathieu Naud-Philippe Blanc-Jérôme Deschamps.
- Vie associative, culturelle et animation : Corinne Touya-Blanche Barreau-Philippe Chauveau-Marc Breton.
- Action sociale : Philippe Chauveau-Sophie Fort-Emmanuelle Couturier-Virginie Audouin-Gaborieau.

Adopté à l'unanimité.

5. Commission d'appel d'offres (délibération n°2026-22)

Président : Monsieur le Maire Jean-Guy VALETTE

Membres titulaires : Marc BRETON - Florian MORISSET - Marie-Elise ARTAUD

Membres suppléants : Kévin MOREAU - Emmanuelle COUTURIER - Philippe BLANC

6. Commission communale des impôts directs (délibération n°2026-23)

Proposition d'une liste de 24 contribuables transmise à la DDFIP qui désignera ensuite 6 commissaires titulaires et 6 suppléants parmi cette liste.

7. Référent déontologue (délibération n°2026-24)

Madame Stéphanie PAVAGEAU est désignée référente déontologue.

8. Syndicat Énergies Vienne (délibération n°2026-25)

Désignation :

- Titulaire : Marie-Elise ARTAUD
- Suppléant : Julien CLÉMENT

9. Banque Alimentaire de Charroux (délibération n°2026-26)

Désignation :

- Titulaire : Marc BRETON
- Suppléante : Emmanuelle COUTURIER

10. Redevance occupation du domaine public (délibération n°2026-27)

Montant fixé pour 2026 : **245 €**

11. Motion – compétence énergie (délibération n°2026-28)

Le Conseil municipal demande :

- le maintien de la compétence au bloc communal,
- le refus du rôle de chef de file confié au département.

12. Devis communication (délibération n°2026-29)

Acceptation du devis de l'entreprise AGHARTA :

- 250 € HT / mois pour prestations vidéo ou photographiques

13. Correspondant défense (arrêté n°2026-41)

- Titulaire : Sandra NIQUET
- Suppléant : Philippe BLANC

14. Correspondant incendie et secours (arrêté n°2026-42)

- Titulaire : Philippe BLANC
- Suppléante : Sandra NIQUET

QUESTIONS DIVERSES

Organisation de la cérémonie du 8 mai 2026

Le Maire rappelle l'importance de la cérémonie commémorative du 8 mai 2026.

Il est demandé qu'au moins deux conseillers municipaux se chargent de l'organisation de la cérémonie, notamment du déroulement et de la gestion de la sonorisation.

Le Maire souligne également l'importance pour les élus municipaux de participer à cette cérémonie de mémoire nationale.

Consultation publique – Projet de parc éolien “Plaine du Nutin”

Il est porté à la connaissance du Conseil municipal qu'une consultation du public se déroulera du 18 mai au 18 août 2026 concernant la demande présentée par le président de la SAS ENERTRAG POITOU CHARENTES XIV, relative à l'installation et l'exploitation, sur la commune de Surin, d'un parc éolien dénommé « Plaine du Nutin ».

Dans ce cadre, le commissaire enquêteur organisera deux réunions publiques à Surin : le mercredi 20 mai 2026 à partir de 18h30 et le jeudi 6 août 2026

Il assurera également des permanences en mairie de Surin les : 1er juin 2026 de 9h00 à 12h00 , 26 juin 2026 de 9h00 à 12h00 et 20 juillet 2026 de 9h00 à 12h00

Information ORANGE – fermeture du réseau cuivre

Lecture est donnée d'un courrier de la société ORANGE relatif à la présélection de la commune de Genouillé dans le lot 7 de fermeture du réseau cuivre.

Ce courrier précise que la fermeture du réseau cuivre est prévue sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2030. Il formalise le lancement de la phase de concertation, qui se déroulera du 16 avril 2026 au 30 novembre 2026.

À l'issue de cette phase, les travaux de fermeture du réseau cuivre seront engagés avec l'ensemble des parties prenantes pour les communes retenues.

Après lecture de ce courrier, le Conseil municipal sollicite un rendez-vous afin d'obtenir des explications complémentaires à destination des administrés.

Élections sénatoriales de septembre 2026 – information

Le Maire informe le Conseil municipal que les élections sénatoriales sont des élections nationales permettant de désigner les sénateurs siégeant au Sénat, l'une des deux chambres du Parlement.

Il est précisé que ces sénateurs ne sont pas élus directement par les citoyens, mais par un collège électoral composé notamment des conseillers municipaux.

Dans ce cadre, le Conseil municipal sera amené à désigner ses délégués titulaires et suppléants qui participeront à ce scrutin sénatorial.

Cette désignation aura lieu lors de la séance du Conseil municipal fixée au **vendredi 5 juin 2026**, conformément au calendrier fixé par l'État. Le Maire rappelle que cette élection relève d'une obligation légale et constitue une étape importante de la représentation des collectivités au niveau national.

Ces délégués auront pour mission de participer au scrutin sénatorial de septembre 2026, en tant que membres du collège électoral désigné par les communes.

PLUi en révision – proposition de relecture par le service urbanisme de la Communauté de communes

Le Maire informe le Conseil municipal que le service urbanisme de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou propose d'intervenir en mairie afin de procéder à une dernière relecture du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en cours de révision, dans le but de vérifier d'éventuels oublis ou corrections à apporter avant finalisation du document.

À la suite de cette proposition, l'ensemble des conseillers municipaux, et plus particulièrement les nouveaux élus, expriment le souhait de participer à cet échange.

Le Conseil municipal sollicite l'organisation de cette réunion en soirée afin de permettre la présence du plus grand nombre d'élus.